SOUVENIRS

D'UN

VOYAGE MÉDICAL

EN

ALLEMAGNE.

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b29346708

SOUVENIRS

D'UN

VOYAGE MÉDICAL

EN

ALLEMAGNE;

PAR

J. R. MARINUS,

Docteur en médecine, Membre de l'Académie royale de médecine de Belgique, médecin de l'hospice Pacheco, Médecin-Vérificateur-Adjoint des décès dans la ville de Bruxelles, Secrétaire de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, Membre correspondant de l'Institut Historique de France, de la Société de médecine de Gand, de la Société royale des sciences, lettres et arts d'Anvers, des Sociétés médicales de Caen, d'Evreux, de Rouen, d'Anvers, de Malines, de Verviers, de la Société médico-chirurgicale de Montpellier, du Cercle médical de la même ville, de la Société rhénane des sciences naturelles, à Mayence, de la Société de chirurgie d'Amsterdam, de la Société des pharmaciens de l'Allemagne Septentrionale, de la Société médico-chirurgicale de Hufeland, à Berlin, de la Société Grand-Ducale de minéralogie d'Iéna, de la Société médicale d'émulation de Paris, de la Société de médecine de Hambourg, de la Société physico-médicale d'Erlangen, de la Société médicale d'émulation de Guadalajara, au Mexique, Membre honoraire de la Société médicale de Westminster, à Londres, de la Société médico-légale du Grand-Duché de Bade, et de la Société médico-chirurgicale de Bruges, etc.

BRUXELLES,

J. B. TIRCHER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉTUVE, 20.

SEPTEMBRE 1843.


WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

Les voyages entrepris dans un but purement scientifique sont toujours instructifs et utiles : ils ne servent pas seulement à satisfaire notre curiosité en nous faisant connaître les institutions et les doctrines médicales étrangères dont nous n'avions qu'une idée très-imparfaite; ils nous permettent encore d'apprécier l'importance de ces dernières, de les comparer aux nôtres pour en tirer des applications profitables à la science et à l'humanité dans notre pays. Joignez à ces avantages celui de nouer des relations avec les sommités médicales du pays que l'on visite, et qui n'ont, en général, que des notions superficielles sur l'état de la médecine en Belgique, et vous reconnaîtrez que le médecin qui se soustrait un instant à ses malades pour se donner volontairement la mission d'aller observer ce qui se fait chez les autres nations fait acte de dévouement et de patriotisme, alors surtout qu'il publie le résultat de ses investigations.

Mais pour que ces sortes de relations soient réellement utiles, il faut que celui qui est allé moissonner les richesses étrangères au sol natal, reste constamment à la hauteur de sa mission; que, contrairement à l'exemple de la plupart des voyageurs, il évite avec soin l'exagération et les faux jugements. C'est cette marche, la seule vraie, la seule qui convienne à l'esprit de loyauté et d'indépendance qui nous a toujours dirigé dans nos écrits, que nous suivrons invariablement dans cette narration. Nous dirons ce que nous avons vu, nous rapporterons les renseigne-

ments que nous avons recueillis sur les lieux de la bouche même des professeurs et des savants qui nous ont fait l'honneur de nous recevoir et d'aller au-devant de nos désirs avec un empressement et une politesse dignes de la nation allemande, ce dont nous leur témoignons ici toute notre gratitude.

La Belgique, par sa position géographique et ses relations avec les principales nations de l'Europe, est extrêmement favorisée sous le rapport des communications scientifiques et de l'échange de l'activité intellectuelle; mais la France, dont nous suivons l'impulsion, en raison d'une conformité de mœurs et d'un rapprochement dans le langage, a de tout temps plus spécialement attiré notre attention; aussi sommes-nous parfaitement au courant de ce qui se fait à Paris, à Montpellier, à Strasbourg, etc., pour les progrès des sciences médicales, et beaucoup de jeunes médecins belges, après avoir achevé leurs études, et dans le but de se perfectionner dans leur art, vont passer quelques mois dans la capitale du monde savant. Les autres pays sont trop souvent négligés, bien qu'ils offrent également matière à une ample moisson scientifique : c'est ce que prouvent les relations de nos compatriotes qui, par amour pour la science, ont poussé leurs excursions jusqu'en Italie, en Suisse, en Hollande, en Prusse, en Autriche, en Angleterre, etc., et nous devons leur savoir gré d'avoir fait part à leurs confrères des observations intéressantes qu'ils ont recueillies.

A notre tour, nous avons dirigé nos regards vers la savante Allemagne, cette pépinière d'hommes de science profondément instruits, où nos relations avec des savants d'un mérite distingué semblaient, depuis longtemps, nous convier.

Le moment étant venu de réaliser le projet que nous nourrissions d'aller voir ou plutôt admirer ces mines inépuisables de richesses scientifiques, nous crûmes devoir nous tracer un autre itinéraire que celui de nos prédécesseurs, qui ont visité Berlin, Vienne, Heidelberg, etc. Nous nous dirigeâmes donc vers la Bavière dont les institutions médicales nous sont moins bien connues, et qui méritent cependant de l'être, comme on le verra par cette relation.

En quittant le sol natal, nous passâmes par Aix-la-Chapelle,

ville de Prusse, si célèbre par ses eaux thermales, et par Cologne, remarquable par ses édifices et surtout par sa cathédrale qui fait l'admiration des étrangers. De là, nous remontâmes le Rhin à l'aide du bateau à vapeur, qui nous conduisit le premier jour jusqu'à Coblentz, ville forte, située sur les bords du Rhin; le second jour, nous débarquâmes à Mayence, et nous pûmes encore dans la soirée, après avoir séjourné quelques heures dans cette dernière ville, arriver à Francfort-sur-le-Mein, en nous servant du chemin defer dont le service est organisé avec autant de soins qu'en Belgique.

Dans le trajet que nous avons parcouru sur le Rhin, à notre départ comme à notre retour, nous pûmes admirer les vues pittoresques et variées, qui ornent de chaque côté les bords de ce fleuve, et surtout ces ruines d'antiques châteaux forts et autres édifices bâtis sur des rochers depuis Coblentz jusqu'aux environs de Mayence, la plus belle partie du cours du Rhin.

FRANCFORT.

Francfort, ville libre et l'une des quatre républiques conservées en Allemagne, est le siége de la Diète germanique, dont le Ministre-président habite un superbe hôtel, le palais du prince de Tour et Taxis. Cette ville grande et belle, renfermant une population considérable dont un sixième de juifs, très-industrieuse et ayant un grand commerce de banque et de transit, est entourée, à l'extérieur, de beaucoup de maisons de campagne qui en rehaussent encore l'éclat, parmi lesquelles on remarque plus particulièrement celle du baron de Rotschild avec ses beaux jardins et ses serres. Mais ce n'est pas là ce qui méritait de fixer notre attention. Ce qui devait plus particulièrement nous intéresser, c'est le *cimetière* et la *Maison mortuaire;* aussi profitâmes-nous de notre séjour à Francfort pour visiter ces lieux.

En entrant dans le cimetière, situé hors la porte d'Eschenheim, toujours ouvert au public, on est saisi d'un saint respect à l'aspect grandiose et symétrique qu'il offre, et en voyant le soin avec lequel on y recueille les dépouilles mortelles des habitants. On se croirait dans un parc, si ce n'est les nombreuses tombes et les

croix qui sortent d'entre les fleurs. Au milieu est un vaste terrain dans lequel sont enterrés chacun séparément tous les morts indistinctement. Chaque fosse est surmontée d'une croix sur laquelle sont inscrits les noms et l'âge de la personne décédée, ainsi que la date du décès. Sur les côtés, l'on voit des tombes funéraires en grand nombre, dont plusieurs sont d'une grande beauté et de formes variées, consacrées à la mémoire de familles, parmi lesquelles on remarque particulièrement le monument de *Thorwaldsen*, et auxquelles on aborde par des chemins latéraux ornés d'arbustes et permettant de faire le tour du cimetière. Dans le fond, est une vaste et superbe galerie dont les murs sont encadrés par des pierres sépulcrales portant des inscriptions funéraires. A chaque fosse, tombe ou pierre sépulcrale, est attachée une estampille portant un numéro d'ordre, qui permet toujours de retrouver les restes de la personne inhumée. Tout, enfin, dans cet autre Père-Lachaise, tenu avec le plus grand soin et un ordre admirable, témoigne en faveur d'une sage administration qui a su concilier les intérêts des familles avec ceux de l'ordre public et de la salubrité.

Un cimetière consacré au culte israélite, conçu sur le même plan, mais moins grand est situé non loin du précédent.

La *Maison mortuaire*, fondée en 1828 par la régence de Francfort, est sous la surveillance de l'inspecteur du cimetière, et a pour but de prévenir les inhumations précipitées et de recevoir les cadavres dont la présence serait gênante ou nuisible dans des demeures étroites ou mal aérées. La pensée qui a présidé à l'érection de cet établissement est toute humanitaire. Des cellules se terminant supérieurement en coupoles à compartiments mobiles, afin de laisser échapper les gaz, recevant le jour d'en haut, pouvant, au besoin, être chauffées, bien ventilées et n'offrant jamais, même en été, la moindre mauvaise odeur, sont disposées de manière que de la chambre de garde on a vue sur toutes. Chacune d'elles ne peut renfermer qu'un seul cadavre, qui est déposé sur une couchette supportée par des roulettes et arrangée de manière à ce que le parquet ne peut jamais être sali par les écoulements résultant de la décomposition cadavérique. On attend que les signes de la mort réelle, la putréfac-

tion, soient établis pour procéder à l'inhumation. Et afin de pouvoir porter secours en temps utile, en cas de mort apparente, on attache à chaque doigt des cadavres étendus sur ces couchettes une espèce de dé de forme conique ; ceux-ci sont réunis par leur sommet, à l'aide d'un cordon, qui est attaché par l'autre extrémité, à la chambre de garde et dont la moindre agitation met en mouvement une cloche suspendue au-dessus de la fenêtre de la cellule, et donne l'éveil au garde. Une chambre dite *de la résurrection*, située à côté de celle où se tiennent les gardes, est fournie de couchettes, d'une baignoire, d'une caisse de médicaments et de tous les objets nécessaires pour porter secours à l'individu chez qui la vie, au lieu d'être éteinte, n'aurait été que suspendue ; et dans ce cas, l'inspecteur en donnerait immédiatement avis au médecin qui a administré les derniers soins au malade, et au médecin de district. Une horloge d'un mécanisme fort simple, placée dans la chambre de garde, permet de s'assurer que les gardes font régulièrement leur service et ne s'endorment pendant la nuit. Un règlement sévère assure le service intérieur de la Maison mortuaire, dirigé par l'inspecteur du cimetière, lequel est obligé, pour constater ses connaissances en médecine et en chirurgie, de subir un examen devant la commission sanitaire.

Le transport des cadavres à la Maison mortuaire n'est point obligatoire ; il suffit, pour les y faire admettre, que le médecin délivre un billet de transport, mais seulement 24 heures après le décès. Dans le cas où les intéressés ne désirent pas faire transporter le décédé à la Maison mortuaire, il ne peut être procédé à l'inhumation que 72 heures après la mort, et sur la déclaration expresse d'un médecin que le cadavre présente des signes de putréfaction. Pour tous ceux qui sont déposés dans la Maison mortuaire, il n'est fait aucune distinction de rang ni de fortune : les mêmes soins sont donnés à tous indistinctement.

Des détails plus étendus sont renfermés dans les instructions relatives aux maisons mortuaires, à l'inspecteur des cimetières et aux gardiens des morts, arrêtées par la régence de Francfort (1).

(1) Pour ceux qui désireraient prendre connaissance de ces règlements, ils pourront consulter un travail intéressant que notre compatriote M. le

Francfort possède un riche cabinet d'histoire naturelle sur lequel M. le docteur Mappes, praticien distingué de la ville, a publié récemment une notice (1), ainsi qu'une bibliothèque publique. Les étrangers visitent encore la galerie publique de tableaux de feu M. *Straedel*, le musée de *M. de Bethmann*, où l'on admire l'Ariane par Dannecker, le Roemer (hôtel de ville), avec sa belle salle du couronnement (*kaisersaal*) et la cathédrale, ainsi que l'église Saint-Paul.

Ce qui a encore frappé notre attention dans cette ville, et qui mérite d'être signalé ici parce que cela intéresse la salubrité publique, ce sont les belles et vastes constructions des établissements publics et des habitations, où les lois de l'hygiène se trouvent alliées à l'utile et à la solidité, et enfin, l'extrême propreté des rues et places publiques.

WURZBOURG.

De Francfort, je me dirigeai par Hanau, charmante petite ville de Hesse-Electorale, qui possède une société de médecine, Aschaffenbourg, l'une des résidences d'été du roi de Bavière, qui y a un château sur les bords du Mein, Hessenthal, Esselbach, Rossbrunn, et j'arrivai à Wurzbourg, siége de l'une de trois universités de Bavière, qui compte dans son sein des professeurs d'un mérite éminent. Le savant et vénérable d'Outrepont, dont le nom est cité dans tous les ouvrages d'obstétrique lorsqu'il s'agit de questions litigieuses (2), nous reçut avec cette cordialité toute patriarcale qui caractérise la nation allemande, et s'empressa de

docteur Fallot a publié en 1842, sous le titre : *Diagnostic différentiel de la mort apparente et de la mort réelle. Mémoire destiné à dissiper la crainte d'être enterré vivant, par le* Dr Nasse; *traduit de l'allemand et augmenté d'une notice sur la maison mortuaire de Francfort-sur-le-Mein, par le* Dr Fallot, *médecin principal à Namur*, in-8°, 1842. — Voir aussi : *Annales médico-légales belges*, année 1842.

(1) *Festreden gehalten in naturgeschistchlichen Museum zu Francfurt am Mein, etc.*, in-8°, Francfort 1842.

(2) M. d'Outrepont est un des rédacteurs les plus actifs d'un journal d'accouchements qui se publie à Berlin sous le titre : *Neue Zeitschrift für Geburtskunde.*

se mettre à notre disposition pour nous faire voir tout ce qui pouvait nous intéresser dans notre excursion médicale. Nous fîmes également la connaissance de M. le professeur Marcus, qui se montra extrêmement obligeant à notre égard.

Durant le séjour que nous fîmes à Wurzbourg, nous visitâmes en détail l'hôpital, le jardin botanique et l'hospice de la Maternité.

L'*hôpital Julius* est un vaste établissement d'une architecture moderne, ayant la forme d'un carré long. La façade extérieure donnant sur une rue plantée d'arbres, a une immense étendue ; nous comptâmes à l'étage 54 croisées.

Les salles des malades sont à l'étage et communiquent dans un large corridor ayant la longueur du bâtiment. La moitié droite est destinée aux femmes, la moitié gauche aux hommes. Les salles sont vastes, le plafond élevé, bien éclairées et aérées et ne contiennent que douze lits, six de chaque côté, le milieu restant libre et permettant, au besoin, d'augmenter le nombre des lits. Ainsi, les maladies aiguës sont séparées des maladies chroniques, les maladies chirurgicales des maladies internes. Il y a aussi des salles particulières consacrées à la clinique, où l'on place les maladies les plus intéressantes et les plus graves. C'est là que les professeurs instruisent journellement les élèves à la pratique de l'art. La *clinique médicale* est faite par M. le professeur Marcus, et la *clinique chirurgicale* par M. le professeur Textor.

L'extrémité droite du bâtiment renferme les femmes aliénées, et l'extrémité gauche les hommes aliénés. Les moyens de traitement et de coercition mis en usage, sont à la hauteur des progrès de la science. Les malades en traitement sont séparés des incurables, et un quartier séparé est affecté aux convalescents. Ils ont la jouissance de cours et d'un jardin pour se promener.

Il y a en outre, des salles où sont admis les malades infirmes des deux sexes.

Une institution que nous ne devons pas omettre dans cet hôpital, c'est celle d'une salle consacrée aux domestiques de la ville, et d'une autre destinée aux étudiants de l'université qui tombent malades. Dans la première, sont admis les sujets dont les maîtres payent une rétribution annuelle de deux florins par tête,

et dans la seconde, les étudiants, qui payent pour cela la minime somme de 26 kreutzer (1 franc) par an. Là, ils sont, les uns et les autres, convenablement soignés avec les égards dus à leur position sociale.

Au milieu de l'hôpital, se trouve une assez vaste chapelle construite avec goût, desservie par trois prêtres catholiques qui ont leur logement dans l'établissement et où les malades qui sont en état ont la faculté de pouvoir commodément et sans se déranger, assister aux cérémonies de leur culte. Dans cette chapelle est élevé sur un piédestal le portrait du fondateur de l'hôpital avec cette insciption : JULIUS FUNDATUR EPISÇO : WIRCE : ET FRANCI : ORIENT. DUX.

Pour les protestants, qui sont peu nombreux à Wurzbourg, on fait venir un pasteur de la ville.

Le service médico-chirurgical, sous la direction des professeurs de clinique, est fait par des jeunes docteurs qui portent le titre d'*aide-major* et qui y font un stage de trois années; ce terme écoulé, ils obtiennent ordinairement des bourses pour voyager à l'étranger.

Et pour que rien ne manque à ce vaste et utile établissement, il y a encore un amphithéâtre ou *auditoire* où se donnent les leçons de clinique.

Le service intérieur des salles est confié à des infirmiers des deux sexes qui s'acquittent fort bien de leurs pénibles fonctions.

Au rez-de-chaussée se trouve la pharmacie et le laboratoire de chimie, où toutes les préparations et les expériences se font sous les yeux des élèves. Là, sont aussi établies la cuisine, la boulangerie, la buanderie et tous les accessoires relatifs au service intérieur journalier de l'hôpital. Celui-ci étant construit au-dessus d'un canal, les eaux sales et tous les immondices et matières infectes sont entraînées par le courant, de sorte que jamais on n'éprouve la moindre odeur. L'hôpital, dans toutes ses parties, est du reste, d'une propreté recherchée.

Derrière l'hôpital se trouve le jardin botanique, d'une vaste étendue; et à côté, l'amphithéâtre d'anatomie et d'autres salles servant aux cours de la faculté de médecine.

Cet établissement, dont nous n'avons donné qu'une légère esquisse, contient toujours au delà de 500 malades tant de la ville que du dehors; il est doté de six millions, et l'intérêt du capital est assez considérable pour pourvoir largement à tous les besoins. Il est dirigé par une administration particulière, mais les chefs du service médical ont la faculté d'ordonner tout ce qu'ils jugent convenable dans l'intérêt des malades et de l'instruction, et jamais ils ne sont arrêtés dans leurs vues philanthropiques par des motifs d'économie ou de parcimonie dans les dépenses; ils ont, à cet égard, la plus grande latitude.

L'*hospice de la Maternité* de Wurzbourg, dirigé par M. le professeur d'Outrepont, nous offrit aussi matière à une foule d'observations intéressantes, que nous consignons ici d'après les notes que nous avons recueillies.

A l'extérieur, cet établissement n'offre aucune indication du but auquel il est destiné; il présente plutôt l'aspect d'une maison ordinaire. Au rez-de-chaussée sont la cuisine, la buanderie, et diverses chambres occupées par les femmes enceintes qui attendent l'époque de l'accouchement. Au premier étage, se trouvent: 1° la *chambre d'accouchement*, au milieu de laquelle est placé le lit de travail, qui est une couchette ordinaire dont les matelas sont disposés convenablement pour que la femme soit placée de manière que le siége soit élevé et les jambes fléchies et arc-boutées; la traverse du lit peut s'ôter à volonté, de sorte que la femme ne doit pas être déplacée lorsqu'il s'agit de manœuvres obstétriques ou de toute autre opération; 2° des chambres séparées pour les femmes en couches et pour celles atteintes de maladies puerpérales; au-dessus de chaque lit est attachée une feuille d'observation sur laquelle on inscrit chaque jour les phénomènes qui suivent l'accouchement, les prescriptions, etc.; 3° l'amphithéâtre où se fait le cours d'accouchement, à côté duquel se trouve la salle d'*explorations* où les élèves s'exercent au toucher, et la *bibliothèque*, qui renferme une collection complète des auteurs anciens et modernes sur l'art des accouchements. M. d'Outrepont nous dit que cette bibliothèque servait particulièrement à faire des recherches sur des questions importantes qu'il soulève dans les discussions (*disputationes*) avec les

élèves, qui sont obligés de défendre une thèse sur un point donné de la science.

Au deuxième étage de l'hospice, sont des chambres plus petites destinées aux femmes payantes qui viennent y faire leurs couches, et le cabinet particulier de M. d'Outrepont, qui est un riche muséum gynécologique et obstétrique. Il se compose de l'arsenal complet des instruments tant anciens que modernes et d'une superbe collection de pièces d'anatomie et d'embryologie humaines et comparées. Nous examinâmes avec intérêt une collection nombreuse de bassins dont 92 de femmes présentant des difformités de toute espèce. L'illustre professeur nous fit remarquer deux bassins rétrécis dans le diamètre transversal où les symphyses sacro-iliaques sont complétement ossifiées, de sorte que le sacrum et les deux os coxaux ne forment qu'une seule pièce. Nous remarquâmes aussi une série de squelettes de fœtus rangés selon les âges de la vie intra-utérine, et une autre non moins intéressante relative à l'embryologie humaine et comparée démontrant le développement successif de l'œuf. Enfin, notre attention fut encore dirigée sur une nombreuse collection de monstruosités de toutes espèces.

Ce cabinet, on peut le dire sans exagération, est riche en faits de tout genre; il est le fruit d'une longue pratique et de travaux actifs et incessants entrepris dans le but de faire progresser la science et de faciliter l'enseignement théorique et pratique de l'art des accouchements, si bien compris par M. d'Outrepont.

« Les Allemands, nous dit ce célèbre professeur, ne se contentent point de paroles, *ils veulent voir avant de croire*, et cette belle collection amassée avec tant de labeur, me sert à démontrer aux élèves ce que je leur enseigne dans mes leçons. » Le moyen dont il se sert pour la démonstration des manœuvres obstétriques sur le mannequin, nous a paru fort bien imaginé; nous le rapporterons ici, parce qu'il pourra être avantageusement suivi par les professeurs d'accouchements dans nos universités. Afin d'imiter autant que possible la nature et d'exercer les élèves au toucher, M. d'Outrepont, au lieu d'une poupée dont on se sert généralement, prend un fœtus humain mort et à terme, dont il a soin de vider les trois cavités par des incisions artiste-

tement faites et réunies ensuite à l'aide de points de suture ; ce fœtus est placé dans une espèce de cercueil en plomb rempli d'alcool où il se conserve pendant une année entière sans perdre de sa souplesse, et d'où on le retire chaque fois qu'on en a besoin pour servir au manuel des accouchements sur le mannequin, après l'avoir soigneusement essuyé. Voilà pour la théorie. Quant à la pratique, une sage-femme instruite et très-intelligente qui demeure dans l'établissement, sous la surveillance de M. d'Outrepont, a la direction du service de la Maternité. C'est elle qui préside aux accouchements ordinaires en l'absence du professeur; elle tient les feuilles d'observation et surveille les femmes de service ou servantes. Les élèves sont inscrits sur un tableau en trois séries différentes selon le quartier ou district de la ville qu'ils habitent; et lorsqu'un accouchement doit avoir lieu, cinq d'entre eux, en suivant l'ordre d'inscription et à tour de rôle, sont appelés pour y assister; l'un d'eux fait l'accouchement, et les quatre autres peuvent explorer la femme et suivre ainsi les progrès du travail. On conviendra que ce mode d'enseignement, le plus propre à former de bons accoucheurs, satisfait pleinement et d'une manière efficace la pratique et la théorie, deux conditions qui se lient étroitement et doivent marcher ensemble. C'est là un des avantages que nous nous plaisons à reconnaître, en général, dans l'enseignement médical des universités allemandes; nous le proclamons hautement, parce que c'est une justice à rendre aux savants professeurs qui dirigent ces établissements.

KISSINGEN.

C'est à quinze lieues de Wurzbourg, dans la Franconie et sur le bord du Mein, que se trouve la petite ville de *Kissingen*, célèbre en Allemagne pas ses eaux minérales, qui attirent, durant la bonne saison, une foule de personnes qui vont y chercher du soulagement à leurs maux. Ces eaux contiennent des sels dans des proportions qui les rendent purgatives ou diurétiques, et s'emploient à l'intérieur et en bains. Elles sont douées, à un haut degré, de propriétés résolutives et fortifiantes : d'une tempé-

rature de 8, 9 et 15 degrés Réaumur, elles se rapprochent le plus des eaux de Balaruc dans le département de l'Hérault, en France, si ce n'est que ces dernières manquent de carbonate de fer. On en distingue plusieurs sources: les principales sont le *Rakoczy*, le *Maxbrunn* et le *Theresienbrunn*, que l'on emploie le plus ordinairement à l'intérieur comme boisson; le *Pandur* et le *Soolensprudel*, en usage sous forme de bains. Analysées d'abord par M. *Vogel*, de Munich, elles le furent ensuite, en 1836, par M. le professeur *Kastner*, d'Erlangen : d'après cette dernière analyse, qui est regardée comme la plus exacte, il résulte que le *Rakoczy* et le *Pandur* sont des sources muriatiques ferrugineuses, riches surtout en carbonate de fer, tandis que le *Theresienbrunn* et le *Maxbrunn* sont dépourvues de ce dernier principe; dans le *Soolensprudel*, au contraire, c'est le gaz acide carbonique qui domine.

Le pavillon des sources minérales de Kissengen, d'une vaste étendue, et auquel est annexée la belle salle dite de conversation, est construit avec gout et élégance et offre tout le confortable et l'agrément que l'on peut désirer. Ces avantages sont encore réhaussés par les promenades, les vues pittoresques et les amusements qui y sont organisés pour toute la saison.

M. le docteur Welsch, médecin aux bains de Kissingen, a écrit sur les propriétés médicales et le mode d'emploi de ces eaux un ouvrage dans lequel il range en deux séries les sources indiquées plus haut. Dans la première, sont le *Rakoczy*, le *Pandur* et le *Soolensprudel* dont l'action principale a lieu sur les intestins et les autres vicères abdominaux. Elles sont purgatives et fortement diurétiques, activent les sécrétions et excrétions, en même temps qu'elles sont toniques et paraissent agir spécialement sur le foie, la rate, l'utérus et le système veineux abdominal.

La seconde série comprend les sources de *Maxbrunn* et de *Theresienbrunn* qui, ne contenant aucun principe ferrugineux, agissent favorablement sur les sécrétions des membranes muqueuses digestive, respiratoire et urinaire, ainsi sur les systèmes glandulaire et lymphatique.

Enfin, la troisième série se compose des bains du Pandur et

du Soolensprudel contenant en grande proportion du gaz acide carbonique, des bains de boue ou d'eaux-mères, résidu liquide que contiennent les poëles après l'opération de la cristallisation et l'enlèvement du sel, qui s'emploient simultanément avec l'usage intérieur du Rakoczy ou autre source dont on a fait choix. Ces bains sont également employés dans les maladies de la peau anciennes et opiniâtres, et en général dans une foule d'affections chroniques.

Les eaux de Kissingen sont exportées à l'étranger dans des cruchons où elles se conservent fort bien. Déjà, avant notre voyage d'Allemagne, nous les avions employées avec succès dans des engorgements du foie, et surtout dans les affections chroniques de l'utérus et la leucorrhée. Nous faisons prendre le matin à jeûn un verre de Rakoczy, partagé en deux doses de demi-heure en demi-heure; puis le malade se promène dans sa chambre, ou au grand air quand cela est possible. Peu de jours après, lorsque l'estomac est habitué, on en prend deux verres dans la matinée, et on augmente ainsi jusqu'à trois verres en une matinée. Sous l'influence de cette médication, aidée d'un régime doux et fortifiant, nous avons vu les excrétions alvines augmentées, les sécrétions muqueuse et biliaire se faire avec plus d'activité et des engorgements du foie se résoudre, des phlegmasies chroniques de la matrice ou de la muqueuse utéro-vaginale anciennes disparaître et la santé se rétablir. C'est un résultat pratique que nous aimons à consigner ici, et dont nous sommes redevables aux conseils de notre collègue et ami M. le docteur Rieken, qui, depuis longtemps, avait eu l'occasion de constater la vertu curative des eaux de Kissingen (1).

ERLANGEN.

Prenant ensuite la route de Nuremberg, en traversant Kitzingen, Possenheim, Langenfeld, Emskirchen, etc., nous arri-

(1) Ceux de nos confrères belges qui voudraient faire l'essai de ces eaux, pourront s'en procurer à la pharmacie de M. Gripekoven, à Bruxelles, qui en tient un dépôt.

vâmes en une journée à Erlangen, autre université de Bavière qui mérite d'être visitée par les étrangers, et où cependant aucun médecin belge, peut-être, ne s'était encore rendu avant nous. Nous y fûmes accueilli par des témoignages d'une vive sympathie, et nous n'oublierons jamais les attentions dont nous fûmes l'objet de la part de MM. les professeurs de la faculté de médecine pendant notre séjour dans cette ville, et surtout de notre ami M. le professeur Heyfelder avec qui nous entretenions déjà depuis plusieurs années des relations scientifiques.

Erlangen, dont la population ne dépasse guère 10,000 âmes et dont la majorité des habitants, par un contraste singulier avec les autres villes de Bavière, qui sont éminemment catholiques, professent la religion réformée, Erlangen, disons-nous, par la tranquillité qu'elle offre, est favorablement disposé pour les études. Son université, dont l'existence date d'un siècle, porte le nom de son fondateur; elle s'intitule donc : ACADEMIA REGIA FRIDERICO-ALEXANDRINA ERLANGENSIS. Elle se compose de quatre facultés, savoir : 1° faculté de théologie (*Theologische Facultat*) ; 2° faculté de droit (*Juristische Facultat*) ; 3° faculté de philosophie (*Philosophische Facultat*); et 4° faculté de médecine (*Medicinische Facultat*). Celle-ci a sept professeurs ordinaires, un professeur extraordinaire et plusieurs agrégés (*Privatdocent*). Les cours sont répartis entre les professeurs et les agrégés de manière à ce que l'enseignement embrasse toutes les branches des sciences médicales.

La physique, la chimie, la pharmacie et la pharmacologie, sciences accessoires à la médecine, font partie des cours de la faculté de philosophie.

Outre les leçons publiques, les professeurs font des cours particuliers (*privatvorlesungen*) sur les branches qu'ils ont dans leurs attributions ou sur des spécialités de la science, cours que les étudiants ne sont pas obligés de suivre, mais que la plupart fréquentent selon le degré d'avancement où ils sont parvenus dans leurs études.

Les études théoriques sont complètes ; aucune partie de la science n'est oubliée, pas même les études microscopiques, si avancées en Allemagne. Les mêmes soins sont donnés aux études

pratiques : M. Henke (1), directeur de la clinique médicale, et M. Heyfelder, directeur de la clinique chirurgicale et ophthalmologique font chaque jour des leçons sur les malades les plus intéressants de leur service respectif dans l'hôpital. Ce dernier pratique en outre, devant les élèves, dans un amphithéâtre fort bien disposé à cet effet, toutes les opérations chirurgicales reconnues nécessaires. Chacun des professeurs de clinique est secondé par un adjoint ayant le titre de docteur. Lors de la visite que j'y fis, accompagné de M. le professeur Heyfelder, les salles de chirurgie renfermaient d'assez beaux cas. Il me fit remarquer un homme atteint d'*abcès lymphatique* ou abcès froid par congestion, à la région iliaque, traité par une longue et profonde incision et l'excision du sac ou de la membrane pyogénique; le sujet était en voie de guérison. C'est le troisième cas que ce professeur traite de cette manière, et avec succès. Le premier cas où cette méthode de traitement lui a réussi, a été consigné dans la Revue de sa clinique du 1er octobre 1841 au 30 septembre 1842 (*Das chirurgische und Augenkranken - Clinicum der Universitat Erlangen*) qu'il a publiée dans le tome VIII (4e cah.) des *Medicinische Annalen* de Puchelt, Chelius et Naegelè. Cette observation est assez intéressante pour que nous la transcrivions ici :

« Marie Hirschmann, âgée de 37 ans, non mariée, de faible constitution, mal réglée, avait au dos une tumeur longue d'un pied et large de neuf pouces, s'étendant depuis le milieu de l'omoplate droite jusqu'à la crête iliaque. Elle était de forme ovale, indolente, mobile, élastique comme un sac rempli de coton. Son origine ne datait que de trois mois. La peau qui la recouvrait était de couleur naturelle. On était dans le doute sur le diagnostic, si c'était un lipôme ou une tumeur enkystée. On entreprit l'extirpation le 22 juillet. Après avoir fendu la peau, on arriva sur une poche contenant un liquide. On essaya de l'isoler, mais bientôt elle s'ouvrit et donna issue à un liquide séreux, qui, examiné au microscope, contenait des globules de pus. D'après le conseil de M. Seutin (*Annales de la Soc. des sc. méd.*

(1) M. Henke est connu dans toute l'Allemagne et même à l'étranger par son intéressante publication sur la médecine légale, intitulée : *Zeitschrift für die Staatsarzneikunde.*

et nat. de Bruxelles, 1840), les parois furent ensuite excisées en les poursuivant jusqu'au-dessous de l'omoplate où elles s'étaient étendues à une profondeur de trois pouces. Les lambeaux de cette poche placés sous le microscope, présentaient l'aspect de cellules, de fibres et de vaisseaux sanguins de nouvelle formation. La plaie fut ensuite réunie au moyen de plusieurs sutures et de bandelettes agglutinatives. Au mois d'octobre, la cicatrisation était sur le point d'être entièrement achevée ; l'état de l'opérée était satisfaisant. »

Il y avait dans cet hôpital quelques malades atteints de fractures de membres, traités par le *bandage amidonné*, qui est adopté par le professeur et que je trouvai appliqué avec les mêmes soins et la même précision que nous mettons chez nous dans l'emploi de ce moyen. Là se trouvait aussi un cas d'anévrisme variqueux de l'artère brachiale, qui avait été piquée par le phlébotome (plus usité dans ce pays que la lancette pour l'opération de la saignée) précisément au-dessus de la bifurcation de ce vaisseau ou pli du bras. On avait été obligé de pratiquer la ligature au-dessus de la tumeur anévrismale et au-dessous sur les artères radiale et cubitale. Le sujet de l'opération était en voie de guérison.

On a commencé, depuis quelques-années, à former dans cet établissement, un cabinet d'anatomie pathologique ; il renferme déjà un nombre assez considérable de pièces intéressantes et variées, surtout sous le rapport chirurgical. Ce qui m'a paru curieux, c'est le crâne d'un individu qui, ayant eu une portion de l'occipital, de la grandeur d'une pièce de cinq francs environ, enlevée complétement par un coup de sabre, et comprenant la presque totalité de l'épaisseur de l'os, cette portion fut réappliquée et se réunit par première intention. La portion osseuse n'ayant pas été réappliquée exactement, on voit distinctement le cal qui a servi de moyen de réunion, et le fait se trouve par là mis dans toute son évidence. C'est un fait de plus à ajouter à ceux que renferment les annales de la science en faveur de la possibilité de la réunion des parties complétement divisées, surtout lorsque ces parties offrent une organisation presque similaire. — Un ostéosarcôme de la moitié droite de l'os maxillaire inférieur, y com-

pris le condyle et l'apophyse coronoïde jusqu'à la symphyse du menton, attira également notre attention. M. Heyfelder avait récemment fait l'extirpation de cette portion osseuse sur une demoiselle de 28 ans, qui était parfaitement guérie, ainsi qu'il fut constaté par la Société de médecine d'Erlangen, dans sa séance du 3 juillet, à laquelle nous assistâmes en notre qualité de membre correspondant. Peu de jours après, l'habile professeur de clinique chirurgicale pratiqua l'extirpation totale de la mâchoire inférieure pour un cas semblable, à l'exception que l'affection cancéreuse envahissait l'os tout entier, chez un homme âgé de 78 ans.

Nous noterons encore un cas curieux d'hypertrophie du clitoris et des nymphes chez une femme de 36 ans, ayant beaucoup de ressemblance avec l'observation publiée en 1838 par M. le docteur Schoenfeld (1). Cette tumeur, qui prenait naissance dans les petites lèvres et occupait la totalité du clitoris, était d'un volume énorme. Elle fut excisée et la femme guérit parfaitement. Conservée dans l'alcool, elle égale au moins la grosseur de la tête d'un enfant à terme; sa surface est inégale, bosselée. M. Heyfelder mentionne ce cas dans sa dernière Revue clinique citée plus haut, et un jeune médecin, M. Henri Herzog en a fait l'objet de sa dissertation inaugurale (2).

Outre la clinique fournie par les malades admis dans l'hôpital et qui viennent non-seulement de la ville, mais aussi des communes environnantes, il se fait des cours de *polyclinique*, divisés en deux sections, médecine et chirurgie. Dans ces cours, les malades pauvres de la ville viennent consulter le professeur entouré de ses élèves; l'un de ceux-ci est chargé d'interroger et d'examiner le patient; puis il rend compte de ce qu'il a observé, porte le diagnostic et le pronostic de la maladie, et propose le traitement. Le professeur apprécie et discute le rapport de l'élève,

(1) *Annales de la Société des sciences méd. et nat. de Bruxelles*. année 1838, p. 59.

(2) *Ueber die hypertrophieen der aussern weiblichen genitalien*. Inaugural-Abhanlung von Dr *Heinrich Herzog*, in-4°, Erlangen 1842, avec deux planches représentant la tumeur sortant des parties génitales et vue après l'extirpation.

donne à son auditoire les explications nécessaires sur le cas qui se présente et arrête le traitement. Il fait lui-même, ou il charge l'élève consultant des opérations jugées convenables; puis le malade est renvoyé chez lui, où l'élève va le visiter chaque jour seul ou accompagné du professeur, selon la gravité de la maladie, pour poursuivre le traitement qui a été prescrit ; dans les leçons suivantes, il rend compte de la marche de l'affection et du résultat des remèdes employés, et représente, s'il le faut, le malade à la consultation. Ce moyen d'instruction, suivi dans toutes les universités allemandes, a l'avantage de procurer un plus grand nombre de malades à l'observation des élèves et de former ceux-ci de bonne heure à la pratique de l'art de guérir. Il mériterait à tous égards, d'être adopté chez nous. Comme le dit fort bien M. le docteur Van Meerbeeck, dans son *Rapport sur l'état de l'enseignement médical de l'Université de Berlin* (Bruxelles, 1842), il serait facile de transformer en cours de polyclinique les consultations gratuites attachées aux services de clinique de nos hôpitaux. « Les élèves alors, sortant des universités, ne connaîtraient pas seulement à fond la pratique des hôpitaux, ils seraient encore versés dans la pratique civile ; et comme c'est à celle-ci qu'ils sont particulièrement destinés, ils connaîtraient de bonne heure les difficultés qu'elle présente et les moyens de la surmonter (p. 8). » Ajoutons à cela, la facilité qu'ils ne manquent pas d'acquérir pour s'énoncer dans les consultations.

L'hôpital, quant à sa distribution, sa construction et son organisation intérieure, ne peut être comparé à celui de Wurzbourg ; il laisse, sous ces rapports, beaucoup à désirer. Hâtons-nous de dire, cependant, qu'aucun reproche ne peut être adressé à cet égard, aux chefs de service dont tous les efforts tendent à procurer aux malades tout le bien-être possible, et aux élèves, une instruction solide.

L'*hospice de la Maternité*, situé hors la ville et dont M. le professeur Rosshirt est le directeur, est peu considérable, mais bien tenu. La pratique de l'art des accouchements y est enseignée de la même manière qu'à Wurzbourg. On y trouve une collection complète de forceps et d'autres instruments obstétriques, et un

cabinet formé par le professeur renfermant surtout un grand nombre de fœtus monstrueux (1).

Le bâtiment de l'université ne ressemble nullement à celui de l'hôpital : situé sur une place, dans le voisinage du Jardin botanique, présentant à l'extérieur l'aspect d'un palais, et à l'intérieur de vastes salles, il est convenablement approprié à sa destination. Il renferme une bibliothèque et de riches cabinets d'anatomie, de zoologie, d'histoire naturelle, etc.

Le *cabinet d'anatomie*, dont le directeur est M. le professeur Fleischmann, et auquel est annexé l'amphithéâtre anatomique, est classé avec beaucoup d'ordre et de méthode et renferme un grand nombre de pièces curieuses et intéressantes pour la science. Une première série se compose de pièces d'anatomie comparée (457 n^os^); une seconde, de pièces relatives à l'anatomie de l'homme : nous y avons remarqué une superbe et nombreuse collection de squelettes rangés d'après les âges et les races, et une autre collection non moins intéressante de crânes humains ; nous vîmes là un squelette ayant 13 côtes de chaque côté, 7 vraies et 6 fausses (2). Relativement à l'embryogénie, nous admirâmes une série de fœtus bien conservés, depuis l'âge d'un mois jusqu'à leur maturité, et une autre représentant des cas nombreux et fort intéressants de monstruosités ou anomalies humaines. Nous signalerons encore une tête de Hottentot fort bien conservée dans l'alcool.

Après l'anatomie descriptive, vient le *cabinet d'anatomie pathologique*, également bien fourni en cas de tous genres. Nous avons surtout remarqué un cancer fongueux du gland ressortant admirablement sur le pénis d'un nègre. Enfin, notre attention s'est arrêtée sur des pièces d'anatomie pathologique en papier mâché, exécutées par M. Fleischmann, de Nuremberg, frère du professeur d'anatomie d'Erlangen. Ces pièces, imitées de celles de M. le docteur Thibert, de Paris, représentent parfaitement la

(1) On doit à M. Rosshirt un fort bon traité d'obstétrique qui a paru à Erlangen en 1842, sous ce titre: *Die geburtshulflichen Operationen* (in-8°, avec une planche).

(2) Ruysch avait rencontré déjà un pareil exemple, qu'il signale dans son ouvrage d'anatomie.

nature; les altérations morbides sont aussi évidentes que sur le cadavre.

Le *cabinet de zoologie*, dont M. Siebold est le directeur, et le *cabinet d'histoire naturelle*, dirigé par M. le docteur Von Raumer sont très-complets et bien tenus. La collection des oiseaux, celle d'entomologie et celle relative à la minéralogie, sont surtout remarquables. On y voit une grande quantité de pétrifications recueillies aux environs d'Erlangen, parmi lesquelles on admire surtout une tête de lion antédiluvien qui a conservé toutes ses formes naturelles.

Le *cabinet de physique* et *le laboratoire de chimie*, dirigés par M. le professeur Kastner, ne laissent rien à désirer. Tout y est convenablement disposé pour l'instruction des élèves sous les yeux desquels se font toutes les expériences.

Il y a également un cabinet d'instruments de chirurgie et de bandages, dont la direction appartient au professeur de chirurgie, M. Heyfelder.

Enfin, le *Jardin botanique*, qui forme une dépendance de l'université, est d'une immense étendue et tenu avec le plus grand ordre. M. Koch, professeur de botanique, en est le directeur.

Il y a en outre des cabinets particuliers (*privat-Anstalten*) dus aux soins d'hommes zélés pour la science dont les efforts sont employés à rassembler, à leurs frais, des collections nombreuses et intéressantes pouvant servir efficacement à l'instruction et à l'avancement d'une spécialité qu'ils sont chargés d'enseigner. Ainsi M. Kastner possède un cabinet particulier de physique et de chimie, M. Fleischmann, un cabinet de zootomie, et M. Martius, un cabinet de matière médicale, de pharmacologie et de pharmacie. Nous avons visité ce dernier avec un véritable plaisir, M. Martius ayant bien voulu nous permettre de l'examiner dans tous ses détails et nous donner sur chaque objet toutes les explications que nous pouvions désirer. Dans une vaste salle, le savant professeur a réuni et rangé avec ordre dans des cases vitrées, non-seulement toutes les substances médicamenteuses, tant simples que composées, employées en médecine, mais encore celles qui ne sont plus usitées. A côté de chaque médicament, se trouvent des échantillons de la même substance falsifiée dans le

commerce, afin de pouvoir démontrer aux élèves les caractères qui distinguent le vrai du faux. M. Martius nous montra une riche collection de musc et de castoreum vrais et faux, et il nous fit voir avec quel art on trompe les acheteurs dans la vente de ces médicaments qui, comme on sait, sont d'un grand prix dans le commerce. Les préparations chimiques et pharmaceutiques sont également complètes: pour chaque substance particulière, il y a des échantillons séparés d'après les procédés des différents chimistes qui s'en sont occupés; et toutes ces préparations s'exécutent sous les yeux des élèves. M. Martius venait de recevoir des Indes des échantillons d'une plante de la famille des Gentianées nommée *Gentiana Chirayta* (Roxb. Cl. 5, ord. 2), qu'il nous montra et qu'il présenta le même jour à la Société médicale d'Erlangen. Cette plante, que nous avons nous-même présenté à la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, en sa séance du 7 août 1843, possède, dans toutes ses parties, une amertume extrême qui se conserve très-longtemps sur la langue, ce qui fait présumer qu'elle contient une quantité bien plus considérable de gentianin que la gentiana lutea usitée en Europe. M. Martius venait d'en retirer une teinture possédant également une saveur excessivement amère. Le principe qui communique ce goût étant en très-grande abondance dans la plante, le professeur bavarois propose de le nommer *chiraydine*, et il ne doute pas qu'il ne soit doué de propriétés médicales autrement actives que le gentianin que nos chimistes retirent de la gentiana lutea. Il se propose, du reste, de continuer ses recherches sur cet objet et d'en publier le résultat.

Dans cette visite, nous avons pu nous convaincre d'une chose: c'est que la matière médicale et la pharmacologie, généralement trop négligées par les jeunes gens qui fréquentent nos universités, sont étudiées avec beaucoup de soin dans les universités d'Allemagne: là, le jeune docteur, en quittant les bancs de l'école, possède des connaissances exactes sur les propriétés physiques, chimiques et médicales des médicaments, et il ne se trouve nullement embarrassé de formuler lorsqu'il s'agit de prescrire des remèdes. En Belgique et en France on fait généralement peu de cas de l'étude de la matière médicale; on se contente de l'apprendre

superficiellement, parce qu'on a généralement peu de confiance dans l'emploi des médicaments. La pratique prouve plus tard, que cette étude que l'on avait considérée à tort comme secondaire, n'est cependant pas à dédaigner, car elle est d'un grand secours dans le traitement des maladies. C'est là une chose dont les élèves de nos universités ne peuvent assez se pénétrer ; nous saisissons ici l'occasion de signaler l'avantage qu'ils peuvent en retirer.

Nous avons visité aussi un cabinet particulier d'*insectologie* de M. le docteur W. G. Rosenhauer, conservateur du cabinet d'histoire naturelle de l'université. Cette collection des plus complètes, dont le possesseur a publié le catalogue en deux parties (1), renferme une faune insectologique très-intéressante de la ville et des environs d'Erlangen (2).

Tels sont les souvenirs que nous avons conservés de notre court séjour à Erlangen. Nous pourrions encore parler des coutumes de l'université, du décorum que l'on déploie dans les promotions et autres solennités, etc., et qui se ressemblent dans toutes les universités allemandes ; mais ces détails offriraient trop peu d'intérêt pour nos lecteurs. Nous dirons seulement que lorsqu'un professeur est récemment nommé à une chaire, il est d'usage qu'il compose sur un sujet se rattachant à sa spécialité une dissertation qu'il fait imprimer et qu'il offre à la faculté dont il fait partie, et que toutes ces solennités se font avec pompe et un cérémonial inusité chez nous. Une grande fête se préparait lorsque nous visitâmes Erlangen : c'est le jubilé de cent ans de l'université, qui devait se célébrer le 25 août et auquel étaient conviés grand nombre de savants et de hauts fonctionnaires de l'État. On construisait sur la place où est située l'Université, un monument destiné à perpétuer cette imposante solennité. A pareilles fêtes, les universités d'Allemagne ont coutume de décerner des diplômes de docteur à des savants étrangers qui ont rendu des

(1) *Inseckteverzeichniss*, von Dr Med. *Rosenhauer*, Erlangen, 1840, 17 pages in-8o, et 1841, 4 pages in-8o.

(2) M. Rosenhauer a choisi ce sujet pour sa dissertation inaugurale, qui a pour titre : *Die Lauf-und Schwimmkaefer Erlangens, mit besonderer beruchsichtigung ihres vorkommens und ihres verhaltnisses zu denen einiger anderer staaten* Europa's, etc. Erl., 1842.

services éminents aux sciences. Il nous fut agréable d'apprendre que cet honneur était réservé pour le jubilé dont nous parlons, à un Belge, dont les profondes connaissances sont appréciées à l'étranger comme chez nous, M. *Quetelet*, directeur de l'observatoire et secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles : notre savant compatriote sera, à cette occasion, proclamé docteur de l'université d'Erlangen. C'est là une distinction qui honore à la fois le corps savant qui la décerne et celui auquel elle est destinée.

N'oublions pas de dire, en terminant ce chapitre, que deux ouvrages périodiques de médecine se publient à Erlangen, savoir : la *Medicinisches Correspondenz-Blatt Bayerischer Aerzte*, rédigée par le docteur Eichhorn et paraissant hebdomadairement, et la *Jahresbericht über die Fortschritte der Gesammte Medicin in allen Landern*, revue publiée par M. le docteur Canstatt, avec le concours d'un grand nombre de célébrités médicales de l'Allemagne. Ces deux journaux sont édités par la librairie de Ferdinand Enke.

En quittant Erlangen, nous eûmes désiré, comme nous nous l'étions proposé, de nous rendre à Munich, la seule université de Bavière qui nous restait à visiter; mais son éloignement et le peu de jours dont nous pouvions encore disposer, nous obligèrent à renoncer à ce projet. Les villes que nous parcourûmes ensuite à notre retour, ne nous offrirent rien d'intéressant sous le rapport de la science médicale; nous arrivâmes bientôt sur le Mein que nous descendîmes jusqu'à Mayence, où nous reprîmes de nouveau le Rhin et nous descendîmes à Bonn, dont les murs sont baignés par les eaux de ce dernier fleuve.

BONN.

Jolie petite ville de Prusse, d'une population de onze à douze mille habitants, possédant un évêché et une université renommée. M. le professeur Albers, auteur d'un beau travail avec planches sur l'anatomie pathologique (1) et d'un traité classique

(1) *Beobachtungen auf dem Gebiete der Pathologie und pathologischen Anatomie* I. Thl. gr. 8. 1836. IIr Thl. gr. 8. 1838. IIIr Th. gr. 8. 1840.

de pathologie générale (1), nous fit l'honneur de nous introduire et de nous accompagner dans les établissements que nous avions intérêt de visiter.

L'Université est située au centre de la ville. Ce vaste bâtiment, autrefois le palais des anciens électeurs de la Prusse Rhénane, réunit les salles où se donnent les leçons, ou *auditoires*, l'hôpital et la Maternité. A une certaine distance, presque sur les bords du Rhin, se trouve un bâtiment isolé, sorte de pavillon moderne, qui est l'Amphithéâtre d'anatomie et le Muséum d'anatomie humaine et comparée. Plus loin, et dans une autre direction, l'on voit le Cabinet d'histoire naturelle, et dans le voisinage, le Jardin botanique.

L'*hôpital* est vaste et bien distribué; les salles de malades, assez grandes, bien aérées, contiennent peu de lits. Ici comme dans les autres universités d'Allemagne, les salles de clinique sont séparées des autres et renferment les maladies les plus intéressantes et sur lesquelles se font journellement les leçons. Il n'y avait pas dans ce moment de cas importants ni de médecine ni de chirurgie. La clinique chirurgicale est professée par M. le docteur Wutzer, et la clinique médicale par M. le docteur Nasse. La clinique obstétricale est faite par M. Kilian, professeur d'accouchements. La Maternité est divisée en salles pour les femmes grosses, et en salles pour les femmes en couches. Il y a aussi un cabinet de travail. Toutes les parties en sont convenablement disposées. Les salles contiennent peu de lits et sont bien aérées et éclairées, ce à quoi l'on attribue à Bonn la rareté de la péritonite puerpérale. M. Kilian est partisan de l'accouchement prématuré artificiel dans les cas de rétrécissement extrême du bassin. Son procédé consiste à dilater préalablement le col de la matrice avec un cône d'éponge préparée enduit de cire, d'huile d'amandes douces et de beurre de cacao, afin de faciliter son introduction. Puis il prend une tige mousse en gomme élasti-

(1) *Handbuch der allgemeinen Pathologie.* Ier Theil, in-8°, 1842 — M. Albers publie encore conjointement avec M. le professeur Nasse, un ouvrage périodique qui a pour titre : *Medicinisches correspondenzblatt, rheinischer und Westphalischer aerzte.*

que qu'il pousse dans la canule d'un trocart, de sorte que son bout dépasse l'extrémité libre de cette dernière, l'introduit dans l'orifice utérin pour le désobstruer; cela fait, il retire la tige de gomme élastique et la remplace par le trocart lui-même, avec lequel il perce les membranes du fœtus. Ce procédé, employé plusieurs fois, nous dit-on, par M. Kilian, l'a été chaque fois avec succès pour la mère et pour l'enfant.

Le *Cabinet d'anatomie*, dont M. le professeur Meyer est le directeur, est un des plus remarquables que nous ayons jamais vus; il faudrait plusieurs jours pour le visiter en détail. Parmi les pièces d'anatomie pathologique, extrêmement nombreuses, M. Albers nous fit remarquer : — 1° La peau bien conservée d'un enfant né à sept mois, atteint d'une variole bien caractérisée ; — 2° un cas d'exostose fongoïde extrêmement curieux et qui n'est encore décrit nulle part; — 3° un cas non moins intéressant de fongus du coronal, présentant des stries aiguillées nombreuses, développées dans la substance osseuse ;—4° un crâne ayant appartenu à un sujet adulte atteint d'hydrocéphale et où il y a dilatation sans écartement des sutures; — 5° l'os frontal d'un idiot, remarquable par son épaisseur, qui est d'un demi-pouce au moins, et son extrême pesanteur; — 6° un cadavre dont les cavités thoracique et abdominale sont ouvertes, et conservé dans l'alcool, présentant la transposition des viscères, anomalie dont il existe plusieurs exemples dans les annales de la science, mais qu'il est bon de mentionner : sur ce sujet, que nous avons examiné, le cœur est situé à droite, le foie à gauche et la rate à droite; — 7° un cas d'anévrisme de l'aorte thoracique recueilli sur un homme chez lequel une blessure à la poitrine détermina cette maladie qui fit lentement des progrès, et entraîna la mort, vingt ans après. La poche anévrismale, qui occupe la région dorsale et a amené à la longue la destruction presque totale du corps de plusieurs vertèbres, et même de leurs apophyses transverses, est d'un volume et d'une étendue considérables ; elle a une forme oblongue et surpasse en grandeur celle de la vessie chez l'adulte.

Nous remarquâmes avec intérêt plusieurs exemples d'affections de l'utérus; une série de maladies des os, parmi lesquelles une

collection considérable de bassins et de squelettes difformes. Au nombre de ces derniers, l'on voit avec une sorte d'étonnement le squelette d'une femme naine nonogénaire, qui habita longtemps Bonn, et un autre d'une femme rachitique, déformé dans toutes ses parties, mais dont les membres abdominaux sont tordus sur eux-mêmes en forme de spirale, la pointe des pieds dirigée en dedans.

Non-seulement on conserve dans ce cabinet tous les faits rares de maladies de l'homme, mais on y a encore réuni tous les cas intéressants de pathologie et de physiologie comparées que l'on a pu recueillir. Nous citerons entre autres un paon femelle empaillé, dont la queue est parée de magnifiques couleurs, qui y est conservé soigneusement avec cette inscription :

Ova relinquit ac sponsum fugit arida Pavo,
Exoptata crescunt splendida sidera caudæ.

Ce peu de mots, tracés par M. Meyer, à qui a appartenu cette gallinacée, résument l'histoire intéressante de celle-ci : elle pondit des œufs qu'elle commença à couver, et qu'elle abandonna bientôt, se dérobant tout à coup aux caresses du mâle et se mettant à vivre isolée. Deux ans après, sa queue se revêtit des plumes brillantes du paon mâle, qu'elle a conservées. Vers la quatrième année, on la tua, et l'on trouva que l'ovaire s'était transformé en une substance osso-cartilagineuse.

Enfin, ce cabinet, si abondamment pourvu d'exemples de toute espèce, renferme une belle série de pièces anatomiques servant à démontrer l'évolution osseuse dans l'homme et dans les animaux, et une collection fort intéressante de monstruosités, au nombre desquelles plusieurs cas très-curieux d'hermaphrodisme incomplet. Nous y vîmes encore une collection de plus de trois cents crânes humains rangés avec ordre et servant à réfuter la phrénologie, qui n'est point goûtée à Bonn.

Ici se termine ce que nous avons noté relativement à l'université de Bonn, qui jouit, à juste titre, d'une haute réputation parmi les nombreux établissements d'enseignement supérieur existant dans les États de l'Allemagne. Nous ajouterons que la clinique constitue là comme dans les autres facultés de méde-

cine, une des branches à laquelle on accorde le plus de soins; le nombre de malades admis à l'hôpital est, à la vérité, peu considérable; mais on y supplée par l'institution d'un cours de *polyclinique*, qui est organisé ici sur les mêmes bases qu'à Berlin, Vienne, Wurzbourg, Erlangen, etc., et fournit, ainsi que nous l'assura M. le professeur Albers, une ample moisson pour l'étude pratique des affections de toutes sortes. L'enseignement clinique est d'autant plus instructif, que les professeurs se rendent avec les élèves au domicile des malades indigents qui ne peuvent se transporter aux consultations.

ORGANISATION MÉDICALE.

ÉTUDES UNIVERSITAIRES ET EXAMENS AUX GRADES ACADÉMIQUES. — DIVISION DES PRATICIENS EN DEUX ORDRES DISTINCTS. — SUR QUELQUES MESURES DE POLICE MÉDICALE.

Dans un moment où il s'agit de modifier la loi sur l'enseignement supérieur en ce qui concerne les grades conférés par les jurys d'examen pour le doctorat en médecine ; dans un moment où l'Académie royale de médecine est chargée de rédiger un projet de loi sur l'exercice de l'art de guérir en Belgique, loi dont le besoin se fait de plus en plus sentir, et qui est si impérieusement réclamée par le corps médical tout entier, il ne sera peut-être pas inutile de faire connaître ici ce que nous avons recueilli relativement à l'organisation de la médecine en Allemagne.

En Bavière, on a aboli, depuis sept ans, la distinction de médecin et de chirurgien. La loi ne reconnaît plus que des docteurs en médecine, en chirurgie et en accouchements (*Doctor der medicin, chirurgie und geburtshilfe*). Ce grade est conféré par l'une des trois universités du royaume, qui ont leur siége à Munich, à Wurzbourg et à Erlangen. Avant d'être admis à fréquenter les cours de la faculté de médecine, l'élève doit produire un certificat de *maturité*, qui lui est délivré par la faculté de philosophie au bout de deux années d'études et après avoir subi, devant cette faculté, un examen sur les branches qui y sont enseignées, savoir : la philosophie, l'histoire universelle, le grec, les mathématiques, l'histoire naturelle, la physique et la chimie. Il faut en outre, qu'une commission de l'université, composée du doyen et du secrétaire, constate que l'aspirant réunit les qualités physiques et morales nécessaires à l'exercice de la profession médicale.

Les études médicales durent trois ans et se justifient par six

inscriptions, une pour chaque semestre; elles sont ainsi réparties :

1re *Année.* — Anatomie, physiologie, pharmacie, botanique, minéralogie et zoologie.

2e *Année.* — Hygiène, pathologie interne, pathologie chirurgicale, physiologie comparée et accouchements.

3e *Année.* — Cliniques médicale et chirurgicale, médecine légale.

Tous les cours se donnent en langue allemande, excepté celui de clinique médicale, qui, nous ne savons trop pourquoi, se fait en latin.

L'élève n'est pas tenu de prendre toutes ses inscriptions dans la même université, mais, à la fin de ses trois années d'étude, il est obligé de les produire toutes dans celle qu'il a choisie pour obtenir son grade. Là, il subit des examens rigoureux et qui durent plusieurs jours, sur les différentes branches des études médicales. Ces examens se font par écrit sur des questions données par chaque professeur ; cette épreuve terminée, le candidat passe un examen oral. Il n'est promu au grade de docteur qu'après avoir composé une dissertation en allemand ou en latin sur un sujet à son choix ; il lui est laissé à cet égard tout le temps qu'il désire. Les membres de la Faculté en costume, assemblés dans la salle des promotions, confèrent le grade avec le cérémonial d'usage. Le doyen adresse une allocution au récipiendaire, et celui-ci prête serment.

Le nouveau docteur, après avoir obtenu son diplôme, n'a pas pour cela le droit de pratiquer; d'autres obligations lui sont encore imposées : pendant deux années, il doit suivre la clinique des hôpitaux du pays ou à l'étranger, ou la pratique d'un médecin en réputation ; cette espèce de stage terminé, il en produit les certificats, et subit devant une commission spéciale, composée de quelques professeurs de l'université, des médecins de la ville ou de fonctionnaires médicaux publics, un examen à huis clos sur la pratique de l'art, après quoi il est reçu médecin praticien (*Practischer arzt*). Après avoir obtenu ce titre de capacité médicale, qui lui donne le droit d'exercice dans tout le royaume, le jeune docteur n'est pas encore au bout de ses peines : il doit se conformer au règlement qui limite le nombre des

médecins dans les villes comme dans les bourgs et les villages, d'après la population. Si le nombre est complet dans la localité où il se présente, il faut qu'il attende une extinction avant de pouvoir s'y livrer à la pratique, qui comprend du reste, toutes les branches de l'art de guérir.

Les docteurs reçus avant la promulgation de la loi actuellement en vigueur, sont divisés en docteurs en médecine et docteurs en chirurgie : ceux-là ne peuvent exercer que la branche de l'art pour laquelle ils sont diplômés. Les docteurs en médecine, en chirurgie et en accouchements ont sur les docteurs de cette dernière catégorie, l'avantage d'être préférés pour les fonctions médicales civiles et militaires, qui leur sont plus particulièrement réservées.

Les facultés de médecine des universités bavaroises ont en outre le privilége de pouvoir admettre aux examens des étrangers, qui justifient de leurs études médicales et de leur conférer le titre de docteur.

Il existe encore en Bavière des praticiens d'un ordre inférieur : ce sont les chirurgiens de campagne (*Landarzte*). Dispensés des études philosophiques, il leur suffit d'avoir fait un cours d'humanités pour être admis aux écoles spéciales qui sont établies à Bamberg, Landshut et Ratisbonne, où ils suivent, pendant trois ans, les cours, qui sont plus élémentaires qu'aux universités. Leurs études terminées, ils subissent deux examens devant une commission composée de professeurs de leurs écoles. S'ils sont admis, ils peuvent de suite se livrer à la pratique, mais à la campagne seulement, et dans le cercle de l'école où ils ont obtenu leur diplôme. Excepté là où il n'y aurait point de docteur établi, ils doivent se borner à la pratique de la petite chirurgie, des cas ordinaires de pathologie interne et des accouchements.

Le nombre des chirurgiens de campagne est limité comme celui des docteurs. Des peines sévères leur sont infligées s'ils viennent à outrepasser les attributions qui leur ont été conférées.

En Bavière, comme dans la plupart des États germaniques, le nombre des pharmaciens tenant officine est également limité; l'autorité compétente publie en outre un tarif du prix des médicaments.

En Prusse, les universités confèrent le grade de *docteur en médecine et en chirurgie*, qui donne droit à l'exercice de toutes les branches de la science médicale.

Pour l'obtenir, il faut que le candidat ait fait ses humanités et ses études philosophiques, ce qu'il doit prouver par des certificats lors de sa première inscription, et qu'il ait étudié pendant quatre années dans la faculté de médecine d'une des cinq universités du royaume (Berlin, Kœnigsberg, Halle, Greifswalde et Bonn). Ces quatre années d'études sont divisées ainsi qu'il suit :

1re *Année.* — Histoire de la médecine et bibliographie, botanique, anatomie, physique médicale, zoologie, minéralogie, chimie, dissections.

2e *Année.* — Physiologie, anatomie comparée, matière médicale et pharmacologie, excursions botaniques, pathologie générale, thérapeutique générale, pharmacie, dissections.

3e *Année.* — Pathologie interne spéciale, thérapeutique spéciale, art de formuler, hygiène, chirurgie générale, anatomie, pathologie, séméiologie, chirurgie spéciale, accouchements.

4e *Année.* — Médecine légale, police médicale, cliniques chirurgicale, médicale, oculistique et obstétrique, médecine vétérinaire.

Le candidat subit deux examens rigoureux sur toutes ces branches de l'enseignement, partie en latin, partie en allemand, selon que le cours se donne en l'une ou l'autre de ces deux langues. Ensuite il compose une dissertation sur un sujet à son choix, en latin ou en allemand et qu'il soutient publiquement, après l'avoir livrée à l'impression, devant la Faculté assemblée. Ces épreuves terminées, le diplôme est délivré, mais il ne donne droit à l'exercice de l'art qu'après une année de fréquentation d'un hôpital du pays ou de l'étranger ou de la pratique d'un médecin favorablement connu, et un nouvel examen (*Staats examen*). Pour être admis à cet examen, il faut, au préalable, que le jeune docteur ait traité au moins deux malades sous la direction du professeur de clinique ; ensuite il est interrogé par une commission formée de professeurs de la faculté de médecine, de médecins d'hôpitaux ou de médecins de la ville. Il reçoit alors

le titre de médecin praticien (*Practischer arzt*), qui lui confère le droit d'exercer dans toute l'étendue du royaume.

Il existe en Prusse des praticiens portant le titre de *médecin physicien*, ce qui équivaut à celui de médecin légiste ou cantonnal; ceux qui désirent l'obtenir ont encore un examen spécial à subir : il comprend la médecine légale, la police médicale, l'hygiène publique, la connaissance des médicaments et tout ce qui intéresse la salubrité.

Outre les docteurs en médecine et en chirurgie, il y a encore dans les États prussiens des praticiens d'un ordre inférieur qui ont fait leurs études dans une école de chirurgie, comme celles de Magdebourg, Breslaw, etc. : ils portent le titre de *chirurgiens de première* ou de *seconde classe*. Les premiers suivent les cours pendant trois années, et peuvent s'établir dans les campagnes et dans les villes de 4,000 âmes et au-dessous; les seconds, ne doivent étudier que pendant deux années, mais ils ne peuvent pratiquer que la petite chirurgie : s'ils veulent faire de la médecine, ce ne peut être que sous les ordres d'un docteur.

A Francfort, comme dans les autres villes libres de la diète germanique, Hambourg, Brême et Lubeck, il y a des docteurs en médecine et des docteurs en chirurgie. Il est permis d'y pratiquer cumulativement ou séparément les trois branches de l'art.

Comme dans ces villes il n'existe point d'universités, il suffit d'être porteur d'un diplôme délivré par une faculté allemande, française, italienne ou autre; seulement on est astreint à subir un examen pratique devant une commission médicale, pour obtenir le droit d'exercice.

Là aussi, il y a des médecins d'un ordre inférieur (*Wundarzte*), ayant le droit de pratiquer la petite chirurgie ; ils font leurs études et passent leurs examens dans les écoles secondaires établies dans les dites villes libres.

Cette division des praticiens en deux catégories bien distinctes, existe dans tous les États d'Allemagne. « Et même, il y a plus d'un rameau à ces deux branches principales : ainsi, pour la première catégorie des praticiens, s'il est des pays où un même titre résume tout l'ensemble de l'art médical, tels que la Saxe, la Prusse, la Bavière, le Hanovre et les quatre villes libres, Ham-

bourg, Francfort, Brême et Lubeck ; il en est d'autres où une séparation existe entre la médecine et la chirurgie : tels sont le duché de Bade, le royaume de Wurtemberg, l'Autriche, etc., où il y a des docteurs en médecine, des docteurs en chirurgie, des docteurs ou maîtres en accouchements, des maîtres en oculistique, etc.

« Il est également plus d'un degré dans les membres de la deuxième catégorie : on y trouve des aides de chirurgie (Bade, Hanovre) ; des chirurgiens (Francfort, Hambourg, Brême, Lubeck, Darmstadt) ; puis des chirurgiens de première et de seconde classe (Saxe, Prusse) ; des chirurgiens de première, seconde et troisième classe (Wurtemberg) ; des maîtres en chirurgie, des patrons en chirurgie (Autriche), et partout enfin se tiennent au dernier échelon de l'échelle médicale les barbiers ou baigneurs (*Bader*).

« Dans tous les pays d'Allemagne, les médecins d'un ordre secondaire sont inférieurs aux véritables docteurs sous le point de vue de l'éducation première et de l'instruction médicale. »

Ces renseignements, que nous extrayons d'un rapport à M. le ministre de l'instruction publique de France, par M. le docteur Henri Roger (1), s'accordent parfaitement avec ceux que nous avons recueillis de la bouche d'hommes instruits, dans les villes d'Allemagne que nous avons visitées. Partout on sent le besoin de ne former qu'une seule classe de praticiens embrassant l'universalité des connaissances médicales, car on est généralement d'accord sur l'impossibilité de séparer la médecine de la chirurgie, qui ne forment plus aujourd'hui qu'une seule et même science. La Prusse et la Bavière, Francfort, etc., les premières, sont entrées dans cette voie de progrès : les autres États d'Allemagne ne tarderont pas à les suivre, si les gouvernements écoutent la voix des hommes spéciaux qui ont fait de cette question l'objet de sérieuses méditations.

Si des grades médicaux et de leurs divisions, nous passons à l'exercice de l'art de guérir, nous voyons partout chez nos voisins d'outre-Rhin, notre profession honorée, respectée et proté-

(1) *Gazette des Hôpitaux*, année 1842, n° 55.

gée. La loi assigne à chacun la sphère de ses attributions, et des règlements sévères rappellent à son devoir celui qui vient à s'en écarter. Il en est de même pour les mesures de police médicale et d'hygiène publique, dont l'exécution est suivie à la lettre et strictement surveillée par des commissions spéciales ou des médecins revêtus de fonctions publiques.

Parmi les mesures de salubrité, il en est une, nous regrettons de devoir le dire, qui est trop généralement négligée dans quelques États d'Allemagne : nous voulons parler des règlements relatifs à la propagation de la syphilis, maladie qui, dans certaines villes, en Bavière surtout, fait des ravages effrayants. Un professeur attaché à une faculté de médecine que j'interrogeais là-dessus, me dit que l'absence complète des maisons de prostitution dans la plupart des villes était cause que les femmes qui, par métier ou par penchant, se livrent à la débauche, ne sont soumises à aucune mesure sanitaire ou de police médicale. Ces femmes, nous disait-il, se prostituant clandestinement, sont souvent depuis très-longtemps infectées du mal vénérien sans recourir aux secours de l'art, et propagent ainsi la maladie d'une manière effroyable. Parfois elles sont signalées à la police, qui les fait alors visiter par un homme de l'art ; si elles sont reconnues malades, elles sont transportées à l'hôpital pour être soumises à un traitement convenable jusqu'à entière guérison. Voilà la seule mesure en usage.

Il ne faut pas s'étonner, dès lors, si la maladie vénérienne est plus fréquente et offre, en général, plus de gravité que là où des règlements sévères et sagement conçus soumettent les prostituées à des visites régulières et autres mesures de police ayant pour but d'arrêter ou de diminuer la propagation d'un mal aussi affreux et de maintenir l'ordre et la tranquillité publiques.

Une autre institution qui intéresse la santé publique et dont on s'occupe depuis quelques années seulement en Belgique, la police des inhumations, est, par contre, organisée en Allemagne de manière à prévenir les inhumations précipitées. Dans les communes où il n'est point établi de maisons mortuaires, il existe des médecins chargés par l'autorité locale de constater les décès. Dès qu'une personne meurt, ils en sont officiellement

informés et se transportent immédiatement au domicile du décédé pour s'assurer de la mort. Ils s'y rendent de nouveau le lendemain ou le surlendemain, comme ils le jugent nécessaire, et ce n'est que quand ils ont acquis la certitude de la mort réelle, par un commencement de putréfaction, qu'ils délivrent un certificat permettant de déposer le cadavre dans la bière et de procéder à l'inhumation. Cette mesure est très-sage et parfaitement en rapport avec les règlements en usage à Bruxelles, Liége et quelques autres villes de notre pays.

Nous terminons ici la courte relation de notre voyage médical au delà du Rhin ; nous aurions pu, donnant cours à nos observations, nous étendre sur les constitutions, les types, les mœurs et les coutumes de la nation allemande; sur les différences qui existent à cet égard entre les États que nous avons visités, et souvent même entre les habitants de deux localités peu éloignées, comme cela se remarque dans tous les pays; nous aurions pu parler de l'état actuel des sciences médicales, si florissant dans la docte Allemagne. Nous laissons à d'autres cette tâche, le peu de temps employé à nos excursions scientifiques ne nous ayant pas permis d'approfondir nos recherches à ce point de pouvoir produire un travail complet sur un sujet aussi intéressant.

Nous nous sommes borné à consigner dans ce rapport, nos impressions de voyage et les renseignements que nous avons recueillis sur les objets qui nous ont le plus frappé. Puissent ces notes être de quelque utilité à ceux de nos compatriotes qui, après nous, visiteront les villes d'Allemagne que nous avons parcourues avec un si vif intérêt !